

Appellation Opérateur(trice) Épurateur huile dégazage	No d'emploi ME0144
---	------------------------------

Nature du travail

- **Faire fonctionner des appareils mobiles d'épuration et de dégazage en vue de conserver ou de régénérer les propriétés diélectriques et chimiques des huiles isolantes ou aux fins de traitement des transformateurs isolés à l'huile et des réactances E.H.V. lors de mise en service ou de réparations.**
- **Assiste son chef d'équipe dans les responsabilités qui lui sont dévolues.**

LES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES TYPES SONT RÉALISÉES DE CONCERT AVEC LE SUPÉRIEUR ET LES INTERVENANTS DU MILIEU ET SONT RÉALISÉES DE MANIÈRE À AMÉLIORER LA BONNE MARCHÉ DES OPÉRATIONS.

Tâches types

1. **Remplace le chef d'équipe, lorsque requis.**
2. **Assiste le chef d'équipe aux différentes étapes de la planification de l'organisation des travaux.**
3. **Collabore pour que tous les matériaux et les outils nécessaires aux travaux soient acheminés sur les lieux du travail à pied d'œuvre.**
4. **Collabore au suivi du programme d'entretien de l'outillage et de l'équipement.**
5. **Informe le chef d'équipe sur l'évolution des travaux en fonction des étapes de réalisation, des problèmes reliés à l'exécution des travaux, des anomalies rencontrées et y apporte les correctifs, s'il y a lieu.**
6. **Exécute l'ensemble de ses tâches, en respectant les délais et selon les résultats attendus (qualité du travail).**
7. **Soumet, à son chef d'équipe, toute amélioration au processus de travail dans le but d'optimiser le travail.**
8. **Assiste le chef d'équipe au niveau de la fiche de sécurité. Respecte et applique les méthodes de travail et règles de sécurité convenues lors de laius.**
9. **Utilise et remplit toute la documentation nécessaire au suivi des travaux selon les règles en vigueur en utilisant les systèmes informatiques appropriés : mise à jour des plans, bon de travail, feuilles de temps, etc.**
10. **Rédige des rapports d'inspection des véhicules, troussees de premiers soins.**
11. **Participe à l'entraînement des membres de l'équipe et informe son chef d'équipe des besoins de formation nécessaires en fonction des travaux à réaliser.**
12. **Partage ses connaissances avec les autres membres de l'équipe.**
13. **Fait fonctionner des appareils mobiles d'épuration et de dégazage (automates programmables ex Fluidex) en les branchant ou débranchant aux services auxiliaires et ou groupes électrogènes mobiles de 250 KW et pus, en raccordant les boyaux de circulation aux bouches d'appareils sous tension et en service et en exécutant les montages de tuyauterie pour en permettre la mise à vide.**
14. **Vérifie, entretient et effectue, au besoin, les réparations aux appareils d'épuration ou de dégazage ou tous autres appareils connexes de mécanique, plomberie et électricité.**
15. **Analyse, à l'aide d'appareils de contrôle, l'huile circulant dans les systèmes de traitement.**
16. **Remplace les cartouches filtrantes et ajoute, à doses précises, divers produits chimiques à l'huile.**
17. **Observe et enregistre les lectures des instruments, tels que: thermomètres, manomètres (vacuum) meggers, pont de capacitance ou autres indicateurs, rapporte les anomalies majeures; prend une action corrective immédiate, s'il y a lieu.**
18. **Prend les échantillons de fluides.**

Appellation Opérateur(trice) Épurateur huile dégazage	No d'emploi ME0144
---	------------------------------

19. Effectue des travaux de manutention, livraison d'huile en vrac et mise en baril.
20. Voit à la propreté de l'équipement et des lieux de travail.
21. Conduit un véhicule.
22. Peut accomplir les tâches d'emplois de classe inférieure, lorsque requis.
23. Peut donner des premiers soins et la respiration artificielle; prend les mesures prévues en cas d'incendie en utilisant l'équipement requis.

N.B. : Dans les tâches ci-dessous ou dans la nature, s'il n'y a pas de chef d'équipe dans l'emploi, l'expression « chef d'équipe » est remplacée par supérieur immédiat lorsque cela s'applique.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.

FACTEURS 2016	Scolarité et formation préparatoire	Expérience apprentissage	Habiletés manuelles et coordination	Autonomie et jugement	Communications	Impact des actions et décisions	Complexité et résolution problèmes	Effort mental	Effort physique	Conditions de travail	Santé et sécurité	TOTAL	CLASSE
DEGRÉ	3	3	3	2	2	2	2	2	3	3	3		
POINTAGE	30	30	21	24	14	20	24	18	27	24	18	250	8

Appellation Opérateur(trice) Épurateur huile dégazage	No d'emploi ME0144
---	------------------------------

Exigences d'emploi

Détenir un DEP en mécanique industrielle de construction et d'entretien et 1 an d'expérience en électricité ou en mécanique ;

Ou

un DEP en électromécanique de systèmes automatisés et 1 an d'expérience en électricité ou en mécanique;

Ou

un DEP en mécanique de machines fixes et 1 an d'expérience en électricité ou en mécanique;

Ou

un DEP en mécanique de véhicules lourds routiers et 1 an d'expérience en électricité ou en mécanique;

Ou

un DEP en mécanique d'engins de chantiers et 1 an d'expérience en électricité ou en mécanique;

Ou

Avoir occupé l'emploi de mécanicien d'appareillage ou d'électricien d'appareillage pendant au moins 1 an.

Être en mesure de travailler selon les règles de sécurité d'Hydro-Québec reliées à la nature du travail de cet emploi.

Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.

Avoir de la facilité à travailler en équipe.

Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être en mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.

Être en mesure d'utiliser les systèmes informatiques pertinents à la fonction.

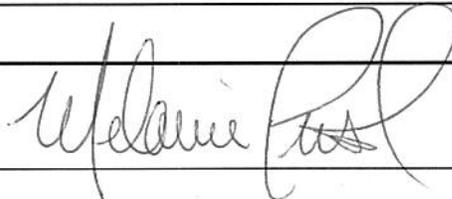
Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.

Posséder des aptitudes à communiquer verbalement et par écrit.

N.B. : Les exigences normalisées de l'emploi sont celles en vigueur à ce moment-ci, mais la direction se réserve le privilège d'y apporter toutes modifications que les circonstances dicteront, le tout dans le respect du processus de normalisation des exigences d'emploi convenu avec le syndicat.

Émis par la direction – Rémunération globale

Mélanie Presseault,
Directrice rémunération globale



Date officielle
AAAA-MM-JJ
2017-11-30